



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

a) La Torah entière forme le Nom de *Hachem*[1] », et le travail de l'homme sur terre consiste à « unir le Nom de *HaKadoch Baroukh Hou* avec Sa *Chékхина*[2]. » Or, « entre chacun des cinq Livres de la Torah, il y a un espace de quatre lignes vides[3]. » Elles servent d'abord à séparer les Livres, car chacun aborde des thèmes distincts. *Béréchit* rapporte les histoires depuis la création du monde jusqu'à Yaakov et les soixante-dix âmes. *Chémot* décrit la naissance du peuple juif, la transformation de soixante-dix âmes en 600 000 juifs, et la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du *Michkan* – une Maison pour la *Chékхина* ; la présence divine sur terre, où D-ieu est Le Chakhèn, Le "Voisin" des juifs. *Vayikra* relate la présence de la *Chékхина* dans le *Michkan*, les *mitsvot* qui y furent données, et les sacrifices qui lient les juifs à D-ieu. *Bamidbar* expose la manière dont la *Chékхина* dans le *Michkan*, avançait, accompagnée de toute la génération des 600 000 juifs[4]. Les séparations entre les Livres servent sans doute aussi à ce que « l'homme réfléchisse entre les Livres »[5].

b) « Dieu créa l'homme à Son image, Il le créa à l'image de D-ieu ; Il créa l'homme et la femme »[6]. Il correspond à *HKBH* et Sa *Chékхина*. Lorsqu'un homme se marie et s'unit à sa femme correctement, il provoque une union sacrée, et unit – d'une certaine manière – *HaKadoch Baroukh Hou* et la *Chékхина*. Il lie ainsi ensemble les quatre premiers Livres de la Torah : les mérites des Patriarches (*Béréchit*) au peuple juif qui a reçu la Thora et prépare le *Michkan* (*Chémot*) ; il fonde avec sa femme une famille et une maison, où réside la *Chékхина* (*Vayikra*), et il y engendre une descendance de *tsadikim* qui accompagnent la *Chékхина* (*Bamidbar*). Entre ces quatre livres, il y a trois espaces qui font ensemble douze lignes vides. Avec cette union – entre l'homme et sa femme - le juif « écrit et remplit » ces douze lignes ; *HKBH* et Sa *Chékхина* sont alors unis et la Torah parfaite. Cela exige des énormes sacrifices,

d'une amélioration du comportement de l'homme et de la femme.

c) Dans le cas où l'union avec sa femme ne réussirait pas à remplir ces douze lignes, il risque de finir par écrire un guet : « il écrira pour elle une lettre de séparation (divorce), et, après la lui avoir remise en main, il la renverra de sa maison »[7]. Le guet comporte douze lignes ; la valeur numérique du mot "guet" - *guimel tet* - est douze. Cette lettre de « séparation » aux douze lignes correspond aux douze lignes de séparations, les espaces entre les quatre premiers Livres de la Torah, comme disent nos maîtres, Rav Haï Gaon et Rabbenou Saadia Gaon, rapporté dans le premier Tossafot de la *Massékhet Guitin*[8]. En réfléchissant « entre les Livres », l'homme aurait amélioré son comportement, et attaché le Nom de D-ieu ; comme il ne l'a pas fait suffisamment, il est invité à écrire douze autres lignes... En commençant l'étude de cette *Massékhet*, on tient déjà le vade-mecum pour éviter d'être confronté au drame d'une séparation. En fait, à l'homme et la femme de s'unir avec bienséance, entièrement, selon la loi et l'esprit de la Torah. Heureux sont les couples juifs qui réussissent ; leur bonheur jaillira jusqu'au ciel, et il illuminera tout le peuple juif et le monde entier. Cette unification est la première Mitsva que Adam et Hava ont accomplie au Paradis, et D-ieu Lui-même les y a réjoui[9]. A l'occasion de chaque Houpa, nous souhaitons au couple cette même joie : « Accorde une joie abondante à ces amis aimants, comme Tu accordas la joie à Ton être créé dans le jardin d'Éden des origines. Béni sois-tu, L'Eter-nel, qui réjouit le marié et la mariée »[10].

[1] Zohar, début *Chemini* ; voir Ramban, *Introduction à la Torah*.

[2] Mékoubalim. [3] *Baba Batra* 13b.

[4] Le Livre de *Dévarim* est un Livre de Torah à part, la révision de la Torah, le *Michné Torah*, dite par Moché.

[5] Voir *Torat Cohanim, Vayikra*, 1,3, rapporté dans Rachi.

[6] *Béréchit*, 1, 27. [7] *Devarim*, 24,1. [8] 2a.

[9] *Yé'hézel* 28, 13 ; *Baba Batra* 75a ; *Pirké déRabbi Eliezer* 12 ; *Kétouvt*, 6a.

[10] La sixième *Bérakha* des sept *Bérakhot* de la Houpa.



La Question

G. N.

La paracha de la semaine traitant des lois des sacrifices débute par le fameux *vayikra* (et il appela) qui est écrit avec un petit alef. Nos sages expliquent que celui-ci est le fruit de l'humilité de Moché voulant minimiser sa grandeur le rendant à même d'être convoqué par Hachem et lui parler face à face.

Pendant, il y a lieu de s'interroger, puisque ce n'est pas la première fois que Moché relate qu'il est appelé par Hachem, pour quelle raison cette diminution de lettre figure en particulier ici ?

Le Rav *Zéev Wolf Frank* répond : si le petit 'Alef' est placé spécifiquement en préambule des lois des sacrifices, c'est

justement afin de nous apprendre que le premier sacrifice à faire pour se rapprocher d'Hachem, c'est de se réduire soit même (comme il est allusionné par la suite : un homme qui approche de vous-même).

Pour la même raison, c'est le 'Alef' (pourtant dernière lettre du mot *vayikra*), qui est réduit faisant référence au mot Adam commençant également par un Alef. Ainsi, puisque le korban a pour vocation (et dans l'étymologie même du terme) de rapprocher l'homme de son Créateur, nous pouvons affirmer que le fait d'être appelé par Hachem, produit également le même résultat de proximité. Dès lors, Moché estima que si lors d'un sacrifice, l'homme devait se réduire lui-même pour se rapprocher d'Hachem, la même obligation lui incombait lorsque Hachem l'appelait pour interagir avec lui face à face.



Résumé de la Paracha

- Début du Séfer *Vayikra* qui traite des *Korbanot* et de la pureté dans les premières parachiyot.
- La Paracha enseigne les lois de la *Ola*, celles de la *Min'ha* et des *Chélamim*.

•La Paracha enseigne ensuite plusieurs sortes de *korbanot* 'Hatat, comme celui du peuple qui se trompe ou le *Nassi* (prince de tribu) qui se trompe.

•La Torah enseigne ensuite certains cas de *Acham* avec ses lois.

•Pour finir, la Paracha traite de plusieurs cas de vol et la manière dont il doit s'y prendre lorsqu'il fait tchéouva.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) À quel enseignement fait allusion (selon une opinion de nos sages), le petit "Alef" du terme « *Vayikra* » composant le premier verset de notre Sidra (1-1) ?

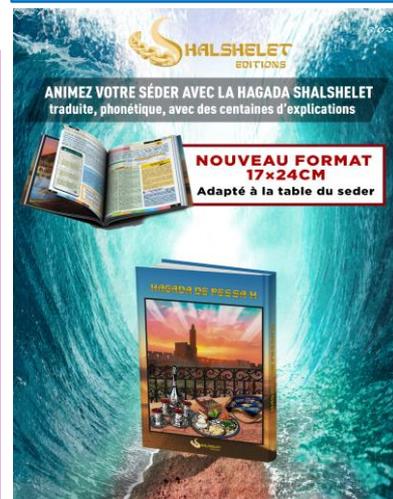
2) Un couteau de *Ché'hita* nécessite-t-il une *Tévila* (immersion au *Mikvé*) avant d'être utilisé par le *Ch'o'hète* (1-5) ?

3) Il est écrit (1-11) : « *Vécha'hate oto al yérekhamizbéa'h* ». Quel est le verset du *Téhilim* qui fait allusion au fait que le *Mizbéa'h* nous permet d'obtenir l'expiation de nos fautes ?

4) À quel précieux enseignement font allusion les mots suivants (1-11) : «*Vécha'hate oto al yérekhamizbéa'h tsafona lifné Hachem* » ?

5) Il est écrit (4-7) : « *Vénatane hacohen mine hadame al karnote mizba'h kétorète hassamim lifné Hachem ... véète kol dame hapar yichpokh el yessod mizba'h haola...* ». À quel endroit exact le Cohen versait-il le sang du *Korban* ?

6) La Haftara que nous lisons durant le Chabbat *Vayikra* est tirée du livre d'Isaïe (43-21 à 44-23). Et puisqu'il s'agit d'un passage du prophète Isaïe, quel est le nom de la fille du Navi Isaïe qui épousa le Roi *Hizkiyahou* ?



Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18 : 25	19 : 39
Paris	20 : 08	21 : 17
Marseille	19 : 50	20 : 54
Lyon	19 : 55	21 : 00
Strasbourg	18 : 46	20 : 54



Comment réaliser la Séouda chlichit du Chabbat veille de Pessa'h ?

Étant donné qu'on ne peut plus manger de pain, et que la Matsa (à l'eau) est interdite la veille de Pessa'h, on réalisera alors la 3ème séouda avec la matsa achira [Ch.A 444,1, Aroukh Hachoul'han 444,5 que cela est valable même pour les Ashkénazim. En effet, la coutume Ashkénaz est de s'abstenir de matsa achira pendant Pessa'h, car il y a un Karet en jeu (Noda Bihouda 21), et le fait que le Rama 444 indique de consommer des fruits au cours de la 3ème séouda est technique (à savoir qu'on n'allait pas préparer de la matsa achira uniquement pour un repas)].

Selon certains, on fera Motsi sur cette Matsa car elle prend le statut de pain [Radbaz 1,489; Birké Yossef 444; Igrot Moché 1,155]. D'autres pensent qu'elle reste Mezonot [Maamar Mordehaï 444,2; Ye'havé Daat 1,91 et 12 car il faut craindre l'avis qu'on peut s'acquitter de la 3ème Séouda avec des fruits (et selon eux la matsa achira serait sûrement Mezonot car non indispensable)]. En pratique, afin de sortir du doute, il sera recommandé de manger le Chiour de Kéviout Séouda. On pourra s'appuyer sur le Rambam qui fixe ce Chiour aux volumes de 3 œufs (~80g de Matsa).

D'autres préconisent de faire cuire/frir la Matsa [Ye'havé Daat 1,91 et 12 au nom du Aroukh Hachoul'han 444,5]. Ainsi elle restera Motsi, et ne sera pas concernée par l'interdiction de manger la Matsa la

veille de Pessa'h, étant donné que la Matsa frite est invalide pour le soir du Seder (selon la plupart des avis), [Ye'havé Daat 1,91 et 11 (Voir fin et 10 au nom du Graz 444,9/Hayé Adam 129,13 que la Matsa frite a le même statut que la Matsa cuite, qui est toléré Erev Pessa'h (Voir Yebia Omer 6,39 fin et 6)]. Malgré tout, la coutume Ashkénaze la plus répandue est de s'acquitter de la Séouda Chelichit avec des fruits (et de préférence viande ou poisson) [Rama 444,1; Pisské Tchouvt 444,5 n.56], ou bien en réalisant 2 Seoudot le matin avant l'horaire limite de consommation [Maguen Avraham 444,1/Gra (Voir Michna Béroura)].

Enfin, il est à noter que si on réalise la séouda chlichit avec de la Matsa achira, il faudra la réaliser avant le début de la 10ème heure. Il est tout à fait autorisé selon le strict din de réaliser la séouda chelichit avant Min'ha, mais il restera recommandé d'organiser un office de min'ha guedola auparavant, et cela même pour un Séfarade. En effet, bien que la coutume Séfarade soit de suivre le Choul'han Aroukh 233,1 qui ne permet pas de prier Minha en début d'après-midi (si ce n'est en cas de force majeure), cela est dû au fait que le Korban Tamid était sacrifié à partir de min'ha kétana, ce qui n'était pas le cas de Erev Pessa'h où on devançait le moment du sacrifice. A défaut, si la 9ème heure est passée on fera attention à ne pas dépasser la quantité de Kabetsa de Matsa [Ye'have Daat 1,91 et 12].



1) Nos sages enseignent que Moché fut le Tikoune de Adam Harichone qui vécut 930 ans. Ces 930 ans constituent le "Sod" des 3 mentions du mot « yéhar » (préciosité, rareté) que nous trouvons dans le Téhilim 49. Or, Moché mérita, au moment du "Matane Torah", d'être "métakène (réparer) les 2 tiers des années de vie d'Adam Harichone (soit 620 années. Le nombre 620 constitue la Guématria du mot « kéter » : "Une couronne". Remez ladavar : "Kéter orote" : "620 types de lumières spirituelles"). Le petit "Alef" composant le terme de « Vayikra » fait quant à lui allusion aux 310 ans des années de vie du 1er homme, que Moché mérita de réparer au moment où Hachem l'appela (vayikra) affectueusement du Ohel Moed (afin de lui enseigner les lois des Korbanote). Remez Ladavar : «Kéli yakar (yakar : Guématria 310) Sifté daâte » (Michleï 20-15) (Sefer "Mégale Amoukote" du Rav Natan Chapira Zatsal, Vayikra, ofène 69)

2) Selon le Mordékhi ('Houline, Remez 577), il ne nécessite pas de Tévila (car seuls les kélím servant à la Séouda ont besoin d'être trempés au Mikvé avant d'être utilisés. Voir le Traité Avoda Zara 75b). Or, le couteau de Ché'hita n'est pas inclus dans les kélím utilisés pour la Séouda. Le Choul'han Aroukh tranche (Yoré Déa, Siman 120, Saïf 5) : « Il existe certes un avis qui pense qu'un couteau de Ché'hita ne nécessite pas de Tévila ; cependant, certains Poskim pensent le contraire (ex : le Tachbetz); il est donc bon de procéder à la Tévila sans réciter de Bérahah avant l'immersion (Otsar Plaote Hatorah, p.109).

3) Il est écrit (Téhilim 103-12) : «Kir'hok mizra'h mima'arav hir'hik miménou éte péchâénou ». Il est remarquable de constater que la différence de Guématria existant

entre la valeur numérique du mot «mizra'h » (255) et celle du mot «ma'arav» (312) est de 57 (nombre correspondant à la Guématria du terme Mizbéa'h). C'est donc bien le Mizbéa'h qui nous procure le pardon et éloigne de nous (hir'hik miménou) nos fautes (éte péchâénou). (Sefer "Métoukim midvach" du Rav David Avraham Kardech)

4) Chaque Ben Israël se doit de "faire la Ché'hita" (c'est-à-dire : Le tikoune) de son Yetser Hara (vécha'hate oto) dans ces 3 domaines particulièrement difficiles à maîtriser :

• « Al yérekh » (sur le flanc) : Expression faisant allusion au "Tikoune habrite" (se renforcer donc sur la "taavate nachim").

• « Hamizbéa'h » : Terme faisant allusion au Choul'hane (notre table à laquelle nous prenons nos repas). Celle-ci remplace l'autel des korbanote (on doit donc se renforcer en mangeant "Léchem Hachem" : Dire des Divrei Torah à table, réciter les Bérahhot faites avec kavana et ardeur) et pas manger comme un animal.

• Tsafona » : Terme faisant allusion à l'argent qu'il ne faut pas chercher à tout prix à accroître (mais plutôt être « soné batsa »), comme il est dit (Iyov 37-22) : « ki mitsafone zahav yaata

• « Lifné Hachem » : C'est en agissant ainsi qu'on sera digne de se présenter « devant Hachem ». (Sefer "Ilana dé'hayé", Rabbi Na'houm de Tchernobyl)

5) À l'endroit même où Avraham se circoncit (le sang de sa Mila y resta en effet durablement), c'est là-bas que le Mizbéa'h fut construit ! (Pirkei Derabbi Eliezer)

6) Il s'agit de 'Heftsiba ! (Sefer "Lemikhssé átik" du Rav 'Haïm Kanievski zatsal, voir Sefer Mélakhim 21-1)



La Michna

Méguila

Michna 3 :

Q : Comment agira un homme qui est en déplacement dans une ville qui lit la Méguila un autre jour?

R : S'il va sortir de la ville (pour rentrer) avant le matin, il lira comme sa ville. S'il ne sortira pas avant le matin, il lira comme l'endroit où il se trouve.

Q : Quel texte de la Méguila doit-on lire obligatoirement pour être acquitté ?

R : A) Rabbi Meïr : Tout.
B) Rabbi Yéhouïa : Depuis « ich yéhouï ». Rabbi Yossi : « Depuis a'har hadévarim ».

Rabbi Yossi : « Depuis a'har hadévarim ».

Michna 4 :

Q : Qui peut acquitter les autres de la lecture de la Méguila ?

R : Tout le monde sauf le sourd et le fou.

A) Tana Kama : L'enfant non plus.

B) Rabbi Yéhouïa : L'enfant peut.

Q : A partir de quel moment peut-on lire la Méguila le jour ?

R : On ne lit pas la Méguila avant le lever du soleil. Ainsi, on ne pourra pas faire la Mila, se tremper pour retirer une impureté, asperger un impur avant le lever du soleil. Bediavad, si ces mitsvot ont été faites à l'aube, ce sera casher.

Enigmes

- 1) Qui était le beau-père de Rabbi Meir Baal Hanès ? Rabbi 'Hanina Ben Téradiou, un des Assara harougué malkhout
- 2) J'apparais une fois dans l'eau, mais jamais dans la mer. Qui suis-je ? La lettre A.
- 3) Trouvez dans la Paracha le nom d'un quartier de Yerouchalaim. Beth Israël (40,38)

4 images une Mitsva:

Il s'agit de la Mitsva de Birkat Hamazon. Dans la 1ère image, on voit du blé (qui fait référence aux 5 céréales sur lesquelles on a le devoir de faire le birkat hamazon). Dans la 2nde image, on voit ce qui s'apparente à un kéli pour la nétilat yadaïm avant de manger ou mayim a'haronim pour avant le birkat. Dans la 3ème image, on voit une carte d'Israël, qui est une des bérahhot du birkat. De plus, selon Rabban Gamliel (Michna brakhot 6,8), on fait birkat hamazon, lorsqu'on consomme les 7 fruits d'Israël. Dans la dernière image, on voit quelqu'un manger, avec du pain dans l'autre main.



Réponses

N°428 Pékoudé

Rébus :

Ailes / Épée / Cou / Dais / Amish / Cane

Echecs :

D7 - E5

F4 - E5

B4 - D4



DE PESSAH À CHAVOUOT



256 PAGES A4 COULEURS

Pirké Avot

Sefirot

Meguilat Rout

Dessins

Minhaguim

Omer

Halakha

et plein d'autres rubriques



Retourne-la et retourne-la encore (3)

Nous trouvons que toutes les mesures et les sages ont été déduites par nos Sages à partir de la Torah. Ainsi, dans le traité Erouvin (14a), il est enseigné : « Tout objet ayant une circonférence de trois téfa'him (poings) possède nécessairement un diamètre d'un téfa'h. » D'où savons-nous cela ? Du bassin de Chlomo (voir là-bas les détails de cet apprentissage).

Dans Béréchit Raba (chap. 31, § 10), nos sages enseignent à l'appuis du verset mentionnant l'arche construite par Noah, qui mesurait trois cents coudées de longueur, cinquante coudées de largeur

et trente coudées de hauteur, que si un homme veut fabriquer un navire capable de flotter sur l'eau, il doit lui donner une largeur équivalente à un sixième de sa longueur et une hauteur équivalente à un dixième de cette même longueur.

De même, dans Béréchit Raba (chap. 31, § 11), il est dit : « Et tu placeras une ouverture dans l'arche » (Béréchit 6,16). Rabbi Yits'hak en déduit que si un homme construit une pièce spacieuse d'au moins dix coudées sur dix, il convient d'aménager l'entrée sur le côté, et non en plein centre du mur, afin de ne point réduire l'espace utile de la salle.

Dans Chir Hachirim Raba (chap. 1, § 17), à propos du verset « Les poutres de nos maisons sont en cèdre, nos lambris en cyprès », Rabbi Yohanan enseigne que l'on doit privilégier les poutres de cèdre pour la

toiture et utiliser du cyprès pour l'ameublement, afin d'assurer une construction harmonieuse et durable.

Dans Béréchit Raba (chap. 76, § 3), Rabbi Eliezer déduit qu'un homme ne doit pas placer l'intégralité de sa fortune en un seul endroit, comme il est dit : « Il divisa » (Béréchit 32,8), faisant allusion à Yaacov qui répartit ses biens pour ne pas tout risquer en une seule fois.

Dans Sota (44a), il est enseigné : « Qui est l'homme qui a construit une maison et ne l'a pas inaugurée ? On en déduit que l'ordre idéal pour un homme est d'abord de construire une maison, puis de planter une vigne, et enfin d'épouser une femme, assurant ainsi la stabilité de son foyer avant de fonder une famille.



Vécu de l'intérieur : Choftim

Moché Uzan

Précédemment dans Choftim, Yotam, seul fils de Guidon survivant du massacre perpétré par son demi-frère Avimélekh, expose une parabole qui se transformera en malédiction pour la ville de Chékhem. Elle qui a nommé un des siens pour reprendre le flambeau de Guidon, a assisté un voyou pour assassiner les 70 enfants de l'ancien dirigeant. Cette malédiction s'affirmera à travers une guerre entre les rebelles avec Gaâl ben Eved contre Avimélekh et ceux qui croyaient toujours en Avimélekh.

Comme explicité la semaine dernière, Zévoul le 'maire' de Chékhem était présent lors du discours rebelle de Gaâl et il se rangea du côté d'Avimélekh et le prépara même pour cette guerre. Ainsi, l'effet de surprise attendu fit pschitt et Avimélekh prit rapidement le dessus. Il conquiert également la ville de Tévetz.

Alors que nous sommes à la fin de la guerre, Avimélekh s'attaque à la grande tour de la ville, où s'étaient réfugiés les derniers survivants. Alors qu'il se trouve au bas de la tour avec son armée, une femme jette du haut de la tour un moulin, qui décapite partiellement mais mortellement Avimélekh. En bon macho, il demande à son écuyer de l'achever, afin que sa triste fin ne soit pas synonyme « d'assassiné par une femme ». Résultat des courses,

Avimélekh assassiné pour avoir tué ses frères et Chékhem décimée pour l'avoir élu et aidé un meurtrier, comme l'avait prédit Yotam.

Une fois la parenthèse de Guidon et Avimélekh fermée, Hachem va laisser la direction des béné Israël entre les mains de Tola ben Poua durant 23 ans, puis Yair Haguiladi le succèdera pendant 22 ans. Ces 45 ans semblent avoir été vécus assez paisiblement par nos ancêtres en terre d'Israël, jusqu'à que certains se laissent aller. Hachem nous a de nouveau 'délaissés' entre les mains des Pélichtim et de Amone pendant 18 ans. Hachem va cette fois-ci faire passer un message aux béné Israël : « Vous m'avez abandonné, vous vous êtes tournés vers la avoda zara, Je ne vous sauverai plus, tournez-vous vers les dieux que vous avez choisis, ils vous sauveront dans votre détresse... ».

Les béné Israël s'attristent et avouent leurs fautes, ils retirent la avoda zara de parmi eux et servent Hachem pleinement. Alors que leurs ennemis se trouvaient parmi eux, les béné Israël se cherchaient un sauveur : « celui qui débutera la guerre contre Amon pour nous sauver, deviendra le chef de la ville de Guilad » !

Nous verrons la semaine prochaine, qui fut choisi pour cette mission.



Messilat Yecharim

Moshé Brand

Le Ram'hal nous présente le moyen d'atteindre la Mida de Zérizout, de zèle pour le service divin.

Lorsque l'homme prend conscience de la Bonté de Hachem envers lui, cela l'encourage à se dévouer pour lui. Le riche comme le pauvre, le bien portant comme l'homme malade, se doivent de remercier Hachem.

La personne riche et en bonne sante, pour son bon lot. La personne malade, pour le fait que malgré sa mauvaise sante, Hachem le garde en vie. Le pauvre, pour le fait que malgré sa situation difficile, Hachem pourvoit à ses besoins vitaux, et le maintient en vie.

En réalité, chacun peut voir de grandes bontés d'Hachem envers lui, s'il prend le temps de

réfléchir. Cela est une arme puissante pour trouver le bonheur, et vivre sa vie et son judaïsme avec plus d'intensité.

Il est intéressant de signaler que l'un des classiques du Moussar et de la pensée juive, le 'Hovot Halevavot[1], base le service divin sur le devoir de reconnaissance envers notre Créateur, qui pourvoit à tous nos besoins.

Evidemment, la Torah elle-même nous enjoint à maintes reprises de servir notre Maître qui nous a prodigué tant de bienfaits, et se lamentent sur ceux qui se comportent avec ingratitude envers Leur Père[2].

[1] Les devoirs des cœurs, remontant au 11ème siècle.

[2] A titre d'exemple, voir Parachat Haazinou, Devarim 32 6, et 15.

Jeu de mot

En plein contrôle judiciaire, les archers sont dans le viseur de l'état.

Shalshel editions.com



4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Enigmes

1) Où dans la Hagada, trouvons-nous un passouk de la Méguilat Eikha ?

2) Cinq pirates doivent partager un trésor de 100 pièces d'or. Ils sont classés du plus âgé (pirate 1) au plus jeune (pirate 5). Voici les règles :

- a. Le pirate le plus âgé propose un partage.
b. Tous les pirates votent (y compris celui

qui propose).

c. Si la majorité accepte, le partage est validé. Sinon, le pirate est jeté à la mer, et le suivant propose un nouveau partage.

d. Les pirates sont rationnels, ils ne veulent pas mourir et cherchent à maximiser leur or. Que doit proposer le premier pirate pour survivre tout en gardant un maximum d'or?

3) Trouvez dans la paracha 3 fois le même mot.



Echecs

Les noirs gagnent en 4 coups



Rébus





Le livre de Vayikra que nous entamons cette semaine réserve une place importante aux korbanot, les sacrifices que l'on pouvait et que l'on devait offrir tout au long de l'année. Pourtant, le prophète Yrmiya rapporte la parole d'Hachem qui reproche au peuple l'abondance des sacrifices. "Ce n'est pas ce que J'ai demandé à vos ancêtres lorsque Je les ai fait sortir d'Egypte" (Yrmiya 7,22). Le prophète Yéchaya dira également : "A quoi bon tant de sacrifices !" (1,11)

Comment comprendre cette réaction des néviim ? Les sacrifices ne sont-ils pas une Mitsva ?

Pour le comprendre, arrêtons-nous sur cette parabole.

C'est l'histoire d'un homme qui décide de faire construire une grande et belle maison sur mesure. Pour la bâtir, il se tourne vers un maître d'œuvre avec qui il convient des grandes lignes du projet ainsi que d'un calendrier et du coût pour sa mise en œuvre. Le tout est rédigé dans un petit contrat. Ils conviennent ensuite dans un cahier des charges très précis, de l'ensemble du matériel à prévoir. A savoir, tant de poutres de telle dimension, tant de pots de peinture, tant de carrelages etc. Plusieurs semaines plus tard,

les fournitures sont enfin prêtes. Le maître d'œuvre se présente alors pour réclamer son dû en argumentant que tout est disponible, le cahier des charges a été respecté à la lettre ! Le propriétaire lui répond alors que le projet était la construction d'une maison et non l'achat de matériel. Le cahier des charges n'est que le détail du papier d'origine qui comportait lui le véritable objectif à savoir, la construction d'une maison !!!

Le Maguid de Douvna explique que le prophète s'adresse à tous ceux qui pensent qu'amener un sacrifice serait une finalité en soi. En réalité, le véritable objectif est de remplir la mission première édictée au Sinaï à savoir servir Hachem avec cœur. Les lois des korbanot, même respectées à la perfection, ne prennent tout leur sens que si elles s'inscrivent dans le projet initial du Sinaï.

Il en est de même concernant toutes les mitsvot. On se concentre parfois sur les détails techniques d'une mitsva en oubliant de garder à l'esprit que le cœur du projet est de se rapprocher d'Hachem par l'intermédiaire de toutes ces mitsvot. C'est cette évidence que l'on a tendance à oublier, que le prophète vient ici nous rappeler.



« ...Il fera la kémitsa... mélo koumtso » (2/2)

Rachi explique que "mélo koumtso" qui veut dire "la paume pleine" nous ferait comprendre que la kémitsa doit se faire avec la paume de la main pleine même si cela dépasse en dehors des doigts, ainsi il est écrit "békoumtso" (6/8). Et si la Torah n'avait écrit que "békoumtso", j'aurais pensé qu'il était permis de faire la kémitsa même s'il y a peu dans la paume de la main, ainsi il est écrit "mélo koumtso". Comment accomplir les deux psoukim "mélo koumtso" et "békoumtso" ? Il doit, avec ses trois doigts, remplir toute sa paume du min'ha qui est comprise dans ses trois doigts (mélo koumtso) et tout ce qui dépasse de ses trois doigts, il doit l'enlever (békoumtso). Rachi conclut par cette phrase : « et c'est cela le komets tel qu'on l'entend dans la langue ivrit »

On pourrait poser les questions suivantes :

1. Quelle est donc la source selon laquelle la kémitsa c'est seulement avec 3 doigts ?
2. Quel est le sens de la dernière phrase de Rachi : « et c'est cela le komets tel qu'on l'entend dans la langue ivrit » ?
3. De plus, Rabennou Béhayé dit que le Targoum de "komets" est un "trou". Cela nous indique que la mitsva de "kémitsa" est de remplir le creux (trou) de la main. Par conséquent, même en Targoum, on retrouve le principe de kémitsa, d'où la question : pourquoi Rachi insiste-t-il sur le fait que "kémitsa" est un mot ivri ?

Le Ravad recherche la source selon laquelle le komets se fait avec 3 doigts et donne trois possibilités :

1. La kémitsa doit se faire comme les gens ont l'habitude (Ména'hot 11), et apparemment l'habitude du monde c'est avec 3 doigts.
2. La kémitsa min'ha solète (farine) avec 3 doigts serait apprise de Min'ha Mahabat et Mahéchet où il fallait la "méhika", l'égalisation par le pouce d'un côté et le petit doigt de l'autre pour enlever tout ce qui dépasse, une avoda extrêmement difficile donc forcément c'était avec 3 doigts.
3. La conclusion du Ravad est que c'est certainement une halakha léMoché miSinaï.

On pourrait dans un premier temps proposer la réponse suivante : Abbayé (Ména'hot 11) dit que la Torah a donné à chaque doigt une fonction. Ainsi, le petit doigt s'appelle "zérét" car c'est avec celui-ci que l'on va mesurer le "Hochen (Chémot 28/16), et le doigt suivant s'appelle "kémitsa" et ce n'est certainement pas pour rien que la Torah a appelé ce doigt "kémitsa", c'est pour nous apprendre que c'est de ce doigt que l'on fait la kémitsa. On en conclut que la kémitsa se fait donc avec 3 doigts.

Mais on pourrait repousser cette source : Le fait que ce doigt s'appelle kémitsa n'est pas la source et la cause des 3 doigts mais plutôt, puisque la kémitsa doit se faire avec 3 doigts d'une source que l'on ignore encore, alors par conséquent ce doigt a été appelé kémitsa.

On pourrait proposer la réponse suivante : Du langage employé par Rachi, il apparaît que c'est de la contradiction entre "békoumtso" et "mélo koumtso" qu'apparaît le din de faire la kémitsa avec 3 doigts.

On pourrait donc rapprocher Rachi du Rachba qui explique ainsi :

Il faut poser deux éléments :

1. "mélo koumtso" signifie que la paume de la main doit être la plus pleine possible.
2. Avec 3 doigts, cela peut plus facilement dépasser sur les côtés qu'avec 4 doigts où cela paraît compliqué que cela dépasse sur les côtés.

De "mélo koumtso", il faut utiliser ses 4 doigts pour la kémitsa afin que la paume de la main soit totalement pleine, ainsi la Torah écrit "békoumtso".

De "békoumtso", même un petit peu c'est suffisant, ainsi la Torah écrit "mélo koumtso".

On obtient une contradiction !? Comment accomplir "mélo koumtso" et "békoumtso", c'est paradoxal !?

Avec 4 doigts, on ne peut pas résoudre la contradiction car si la kémitsa n'est pas pleine, on aura un problème avec "mélo koumtso". Et si elle est pleine, "békoumtso" est inutile car cela ne peut pas dépasser sur les côtés. Mais avec 3 doigts, on peut résoudre la contradiction. En effet, on peut accomplir les 2 psoukim :
- "békoumtso" : car ce n'est pas le plus plein possible puisque ce n'est pas avec les 4 doigts et si cela dépasse des 3 doigts, il faut enlever,

- "mélo koumtso" : puisque la partie des 3 doigts est totalement pleine.

Et Rachi conclut en disant que concernant le mot "kémitsa", il ne faut le traduire en araméen car cela signifierait le "trou", le creux de la main qui indiquerait donc de faire avec les 4 doigts qui recouvrent le creux de la main. Mais c'est un mot ivri qui signifie le troisième doigt (sans compter le pouce) et ainsi la contradiction entre "mélo koumtso" et "békoumtso" qui nous amène à dire que la kémitsa se fait avec 3 doigts concorde et coïncide avec le fait que "kémitsa" est un mot ivri désignant le troisième doigt.



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Une place tombée du ciel

Mordekhai est un bon juif qui aime faire le bien autour de lui. Mais voilà qu'un jour, cela lui joue un mauvais tour et il se retrouve devant le tribunal pour une drôle d'affaire. Le jour du jugement, à cause d'un mauvais calcul et surtout d'une mauvaise habitude, il arrive un peu en retard et se fait gronder par le juge qui veut lui mettre une amende. Mordekhai s'explique puis s'excuse et promet qu'il ne voulait en aucun cas manquer de respect. Le juge accepte mais le prévient qu'à la prochaine incartade, il le payera cher. La semaine suivante, pour la deuxième séance, il s'y prend à l'avance et s'organise pour arriver une demi-heure avant le début du procès. Mais des embouteillages non prévisibles le mettent en retard et il se retrouve deux minutes avant le début du procès dans le parking à chercher une place. Il est très stressé mais se rappelle tout d'un coup d'une bonne vieille Segoula, la Tsedaka. Il se tourne donc vers Hachem et lui promet dans sa tête que s'il lui débrouille une place, il donnera...et avant même qu'il dise 500 Shekels qu'il avait l'intention de donner, il remarque une voiture qui est en train de sortir de sa place. Il finit alors sa prière en même temps en disant à Hachem qu'en fin de compte, c'est bon, il s'est débrouillé. Puis, il se dépêche de se diriger vers l'endroit pour garer sa voiture et arrive bien heureusement à l'heure pour son procès. Mais le soir, avant de dormir, il est pris d'un petit doute, il se dit qu'il doit peut-être de l'argent à la Tsedaka car il est possible que ce soit grâce à son début de prière qu'il a trouvé une place. Qu'en dites-vous ?

Il existe une discussion dans les décisionnaires à savoir si un don de Tsedaka

promis par la pensée a valeur de vœu. Le Rama (Y"D fin 258) tranche qu'on est obligé de payer un don promis par une pensée. Le Aroukh Achoul'han ajoute que cela est vrai seulement s'il a eu une pensée claire, mais si la personne s'est dit qu'il serait bien ou qu'elle aimerait faire un don ou bien, même si elle a pensé qu'elle ferait bien un don, cela n'a pas valeur de promesse, il faudra penser « je fais un don avec certitude ». Dans notre cas où Mordekhai a pensé avec conviction qu'il fera un don dans le cas où Hachem lui trouvera une place, il semblerait donc qu'il doive le faire. Mais le Rav Zilberstein remet cela en cause car il est évident que l'intention de Mordekhai était de dire 500 Shekels et pas seulement de le penser. Or, il est écrit dans le Sefer Derekh Emouna du Rav Haim Kaniewski, qu'une pensée de Tsedaka n'a valeur de promesse que si c'est une pensée depuis le début, mais s'il a commencé par la parole et terminé dans sa tête, cela n'a aucune valeur car ceci s'apparente à celui qui n'a pas terminé son vœu. D'après le strict Din, Mordekhai n'est donc pas obligé de payer car il n'a pas terminé son vœu. Mais vis-à-vis de l'attitude d'un Juif et par marque de reconnaissance envers Hachem, il est logique de donner ce qu'il avait l'intention de dire une seconde avant que Hachem le gratifie de ce dont il avait besoin. Et s'il change d'avis, cela s'apparenterait à de l'ingratitude totale.

En conclusion, même si d'après le strict Din ceci n'a pas valeur de vœu puisqu'il n'a pas fini sa phrase, cependant, par reconnaissance envers Hachem qui lui a libéré une place avant même qu'il termine, il y aura lieu de donner ce qu'il voulait promettre.

(Tiré du livre Oupiry Matok, Béréchit, p. 301)